

La Prairie, le 26 mai 2026

## OBJET : CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE JACQUES-LEBER

Chers parents,

À la suite des informations transmises dans notre [correspondance du 22 janvier dernier](#) concernant le projet de l'école secondaire Jacques-Leber, nous souhaitons vous informer d'une bonne nouvelle.

L'analyse relative à la conservation de l'édifice existant est maintenant complétée et le gouvernement a accepté de modifier la portée du projet.

Dans ce contexte, à la demande du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) et en lien avec la cession de terrains additionnels par la Ville de Saint-Constant, le projet prévoit désormais, en plus de la construction d'un nouveau bâtiment, la conservation de l'édifice actuel. La démolition du bâtiment existant ne fait donc plus partie du projet.

Cet ajustement permettra d'augmenter de façon significative la capacité d'accueil de l'école et d'optimiser l'organisation des services. À terme, l'école Jacques-Leber pourra accueillir 62 groupes d'élèves, répartis de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Dans cette optique, et considérant les terrains additionnels cédés au CSSDGS par la Ville, le terrain de soccer synthétique pourra être aménagé, en plus de nouveaux espaces sportifs et de socialisation destinés aux élèves.

Considérant ces ajustements, nous vous confirmons que :

- À compter de 2026-2027, l'école secondaire Jacques-Leber sera constituée de deux bâtiments dans lesquels seront répartis les deux cycles d'enseignement ainsi que les différents programmes et services;
- **Dès l'année scolaire 2026-2027**, tous les élèves du secteur de Saint-Constant de la **1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> secondaire inscrits au programme régulier** seront accueillis à l'école Jacques-Leber;
- **À compter de 2027-2028**, tous les élèves du secteur de Saint-Constant de la **1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire inscrits au programme régulier** y seront accueillis;
- La conservation de l'édifice existant permettra également d'envisager l'ajout de parcours de formation et de services d'adaptation scolaire dans les prochaines années.

En ce qui concerne les **programmes particuliers et profils**, nous vous rappelons que :

- **Les conditions d'admission et la localisation des programmes particuliers et profils de 1<sup>re</sup> secondaire demeurent inchangées pour 2026-2027;**
- Tous les élèves admis dans un profil offert à l'école Jacques-Leber en 2026-2027 pourront y compléter leur parcours de trois ans.

À noter que les élèves ayant commencé leur **4<sup>e</sup> secondaire à l'école de la Magdeleine en 2025-2026** poursuivront et compléteront leur parcours à cette école comme prévu initialement.

Nous sommes conscients de l'importance de ces informations pour les familles et espérons qu'elles permettront de répondre à plusieurs de vos questions. Nous sommes heureux de pouvoir vous partager ces développements positifs concernant le projet.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse [communications@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:communications@cssdgs.gouv.qc.ca).

Nous vous remercions de votre collaboration,

*Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries*